

Régime parlementaire

Par **Kiluluzolde**, le **18/11/2018** à **20:51**

Bonsoir !

J'aimerais demander de l'aide à qui que ce soit ce soir sur un sujet portant sur le régime parlementaire.

J'ai à faire un commentaire juridique sur le régime parlementaire donc, notamment sur les pages 176 à 178 du tome 2 du Traité international de droit constitutionnel.

Je ne vais pas mettre le texte parce qu'il me paraît très long, mais j'ai étudié et analysé le texte mais j'ai du mal à en sortir un plan.

Je vous explique donc mon analyse :

j'ai tout d'abord analysé l'origine dont parle Troper dans son texte, au début. Notamment au fait que le régime est vu comme une pratique et non une théorie qu'il a été fait "sans le vouloir", notamment avec ses rapports entre le pouvoir et la société.

Après ça, il parle de la guerre civile anglaise, ainsi que le parlement qui avait en vain prétendu exercer certains aspects de la puissance politique, la répartition des pouvoirs que le pouvoir exécutif va avec son organe spécifique etc...

Après, ils parlent de l'organisation notamment avec la perte de confiance dans un groupe de leur assemblée, appelé cabinet ministériel. Avec deux choses distinctes : d'un côté la délibération, de l'autre la manifestation d'une certaine position relative à la question de savoir si des ministres devraient ou non rester au pouvoir. Que le pouvoir de la couronne devrait être exercé par les ministres etc... les débats sur la détention du pouvoir.. qu'on appelle "responsabilité" que le régime repose sur la confiance et tout ça.

J'ai résumé comme j'ai pu, mais je n'ai aucune idée de quel plan je peux opter ? Je compte faire un rappel historique d'après (donc les limites) du point de vue de l'auteur dans la partie B du grand II..

J'avais pour idée de parler de l'origine du régime, et son organisation... mais comment faire sous forme de plan, j'ai l'impression qu'il manque quelque chose.

Merci, bonne soirée !

Par **LouisDD**, le **19/11/2018** à **23:55**

Salut

Difficile sans le texte d'orienter un plan...

Souvent je trouve que la structure du texte, la façon dont l'auteur range les idées sont très

importantes car donnent de précieux indices sur le découpage de sa pensée et donc comme le but du commentaire de texte est de révéler et expliquer le raisonnement de l'auteur puis si possible d'y apporter un regard critique, cette structure est bien utile pour créer un plan

N'oubliez pas que trouver une problématique (qui est celle qu'a suivi l'auteur pour débiter ses arguments) s'avère salvateur pour la confection du plan